



Conditions générales :

L'objet du contrat est de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties, signataires du registre concernant ce présent contrat, en vue de :

- soutenir l'exploitation des producteurs
- fournir des paniers de saison et de qualité dans le respect du texte et de l'esprit de la charte des AMAP

Cet engagement réciproque se traduit comme suit :

Le (la) producteur(trice) s'engage à :		L'adhérent(e) s'engage à :
<ul style="list-style-type: none"> • mettre tout en œuvre pour approvisionner régulièrement l'adhérent(e) grâce à sa propre production • informer l'adhérent(e) de la vie de l'exploitation • faire preuve de transparence sur ses modes de production 		<ul style="list-style-type: none"> • venir chercher les produits commandés à chaque distribution, ou le cas échéant à les faire récupérer par une personne de son choix. Toute commande non récupérée sera perdue • partager les risques et les bénéfices avec le (la) producteur(trice)

La résiliation du contrat de la part de l'adhérent(e) implique l'obligation pour ce dernier de trouver un remplaçant pour la fin du contrat en cours, selon des modalités financières fixées entre eux.

Le règlement, de préférence par chèque à l'ordre du producteur, est à remettre, dans sa totalité, à l'AMAP Cultures d'avenir lors de la signature du registre des contrats.

Date, lieu de livraison : le jeudi soir (férié compris), de 18h30 à 19h30, Ecole Charles Péguy de Yutz

Conditions particulières :

Producteur(trice) : SCEA Du Jeune Chêne, à Distroff – Régis PAUL

Mode de production : Elevage de bovins femelles (entre 3 et 6 ans), nourries exclusivement grâce aux prairies naturelles ou temporaires provenant de la ferme, engagée en AB (agriculture biologique) et agriculture paysanne, dans le respect de la nature, du développement de la biodiversité, de la fertilité des sols, sans utilisation d'engrais ni pesticides issus de la chimie de synthèse. Les animaux sont essentiellement soignés à base de plante ou en cas extrême par des produits autorisés par Ecocert.

Offre : panier de viande bovine bio. A chaque date sont proposés des lots de steak hachés, du filet, des colis de 5, 7 ou 10kg. Ces colis sont composés de différents morceaux comme steak, hachis, rosbif... à mijoter (bourguignon, fondue, braisé, rondelle...), à barbecue (brochette, côte...). Abats à 10,00 € le kg (hors contrat), trippes à 5,00€/kg..

Période – rythme-choix du 20 AVRIL au 30 NOVEMBRE 2023 – ponctuel
Abats prévoir une semaine avant

Prix du panier	Lot de 6 steaks hachés (salés) Environ 1 kg	Filet de bœuf 1 kg	Panier 5kg	Panier 7 kg	Panier 10 kg
Prix	18,00€	47,00€	95,00€	126,00€	170,00€